

Tableau de pilotage

Parties prenantes	Objectifs	Correspondance avec les 10 principes du Pacte Mondial (Nations Unies)	
ACTIONNAIRES	Assurer la conformité de l'entreprise avec les meilleures pratiques de la gouvernance d'entreprise.	<ol style="list-style-type: none"> Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence. 	
	Assurer la transparence des données financières de l'entreprise.		
	Séparer les pouvoirs et les responsabilités.		
CLIENTS	Satisfaire les demandes et les exigences de nos clients.		
	Garantir un service de qualité.		
	Assurer la sécurité/la sûreté pour nos clients.		
	Assurer l'accès aux personnes handicapées.		
COLLABORATEURS	Favoriser la diversité des parcours, et des profils et lutter contre la discrimination.		<ol style="list-style-type: none"> Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. L'abolition effective du travail des enfants. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
	Se situer dans les bonnes pratiques du pays en termes de rémunération.		
	Faire progresser par la formation.		
	Favoriser la mobilité professionnelle et faire vivre la notion d'escalier professionnel.		
	Promouvoir le dialogue social et l'action sociétale.		
	Assurer la santé et la sécurité des salariés.		
	Accroître la reconnaissance et la satisfaction des employés.		
FOURNISSEURS	Prendre en compte les risques sociaux et environnementaux liés à nos fournisseurs.		
	Soutenir le commerce équitable.		
ENVIRONNEMENT	Appliquer la Charte Environnement comme système de management.	<ol style="list-style-type: none"> Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. 	
	Développer la certification ISO 14001.		
	Maîtriser les consommations d'eau.		
	Maîtriser les consommations d'énergie.		
	Promouvoir les énergies renouvelables.		
	Maîtriser nos déchets.		
	Sensibiliser les collaborateurs.		
	Protéger la biodiversité.		
Appliquer l'étude d'intégration.			
COMMUNAUTÉS LOCALES	Déployer une politique de mécénat humanitaire.	<ol style="list-style-type: none"> Veiller à ce que leurs propres sociétés ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. 	
	Lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.		
	Soutenir le développement économique local.		
	Prévenir les risques de corruption.		
	Intégrer les cultures locales.		

* La Global Reporting Initiative (GRI) est une institution soutenue par l'ONU et fournit un cadre homogène de 90 indicateurs développement durable pour les entreprises.